



Diplôme d'État

Accompagnant Éducatif et Social

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3

Code RNCP :
36004

Date d'enregistrement
de la certification :
30 août 2021

Certificateur :
Ministère chargé de la Solidarité

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'Accompagnant Éducatif et Social accompagne les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes vieillissantes et les familles dans les actes essentiels du quotidien et dans les activités de la vie sociale, scolaire ou de loisirs.

L'Accompagnant Éducatif et Social contribue en outre à l'épanouissement des personnes concernées à domicile, en structure collective (par exemple au sein d'établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées) et dans le cadre scolaire (école maternelle, primaire, collège, lycée, centre de formation) et social, selon leur projet de vie.

Les tâches de l'Accompagnant Éducatif et Social sont variées et dépendent en grande partie de l'âge et du niveau de dépendance des personnes accompagnées : préparation des repas, aide à la toilette, animations culturelles ou créatives.

Après l'obtention du diplôme et une expérience professionnelle, il est possible d'accéder aux formations de niveau supérieur et donc d'évoluer vers les métiers du champ de l'éducation, du social, du médico-social ou du sanitaire.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

Le niveau 3^e est souhaité pour l'expression écrite et la compréhension de textes.

OBJECTIFS

- Obtention du diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social en ayant validé l'ensemble des épreuves et ayant acquis l'ensemble des compétences du diplôme (Article 14 de l'Arrêté).
- Pouvoir réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature, en prenant en compte les difficultés liées à l'âge, la maladie, le mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

DURÉE DE LA FORMATION : 13 À 14 MOIS

16 semaines de formation théorique dont l'AFGSU de niveau 2 (567 heures) et 24 semaines de formation pratique (840 heures) réparties en 2 ou 3 stages.

Des dispenses et des allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme déjà obtenu.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

- Le calendrier du processus d'admission est disponible sur : www.irtsparmentier.fr
- Les inscriptions se font sur le site internet de l'IRTS Parmentier et sont ouvertes toute l'année.

Le dossier de candidature :

L'admission en formation conduisant au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation, via le site internet.

Sous la gouverne de la direction, une commission d'admission procède à la validation des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations.

Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu présentent une épreuve orale d'admission, sauf pour les candidats admis de droit.

Sont **admis de droit** en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- 1^{er} : Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés dans le règlement d'admission) : Ces candidats peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences ;
- 2^e : Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- 3^e : Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
- 4^e : Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social relevant des dispositions de l'article D.451-88. du code de l'action sociale et des familles ;
- 5^e : Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social relevant des anciennes dispositions de l'article D.451-88. du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale.
- 6^e : Les candidats ayant bénéficié d'une formation, dont le cadre est défini dans l'instruction interministérielle N°DGCS/SD4A/DGEPF/2021/72 du 1^{er} avril 2021 relative à l'accompagnement des employeurs pour recruter des demandeurs d'emplois ou des salariés en reconversion professionnelle, en leur apportant les prérequis nécessaires à un exercice dans le secteur du grand âge, dans le cadre de la campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du grand-âge pour exercer ces missions, dont le champ d'application a été étendu au secteur du handicap par la circulaire interministérielle n° DGCS/SD4B/DGOS/DGEFP/2021/245 du 12 décembre 2021 relative à la mise en place d'une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du soin et de l'accompagnement, dans les secteurs sanitaire, du grand-âge et du handicap.

Ces candidats bénéficient alors d'un entretien de positionnement par l'établissement de formation.

L'épreuve orale d'admission :

L'épreuve orale d'admission consiste en un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation d'AES.

CALENDRIER D'ADMISSION



Paris :

Les entretiens de positionnement et les épreuves orales d'admission se déroulent sur plusieurs sessions réparties entre **décembre 2023 et septembre 2024**.

Melun-Avon :

Les épreuves orales d'admissions se déroulent sur plusieurs sessions réparties entre **mars 2024 et octobre 2024**.

Sous réserve de modification.

Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.



MÉTHODES MOBILISÉES

La formation alterne la théorie et la pratique.

L'IRTS propose **un suivi individualisé** en prenant en compte le parcours personnel et professionnel et en incitant chaque stagiaire à se mobiliser dans son parcours de formation en s'appuyant sur ses **ressources** et ses **potentiels**.

Les regroupements à l'IRTS sont centrés sur les apports théoriques, les analyses de la pratique professionnelle et les approches méthodologiques. **L'alternance avec les sites qualifiants** s'organise autour de deux ou trois stages.

Les stagiaires en situation d'emploi sont sur le terrain professionnel (valant pour lieu de stage) et effectuent un stage hors employeur.

Les modalités pédagogiques associent le présentiel et le distanciel. Les apprenants disposent d'un campus numérique et un pack Office 365.

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

546 heures réparties en 5 blocs de compétences.

Bloc de compétences 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Bloc de compétences 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et les règles d'hygiène et sécurité

Bloc de compétences 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

Bloc de compétences 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

21 heures consacrées à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

PRATIQUE

840 heures sur 24 semaines réparties en 2 ou 3 stages couvrant les 5 blocs de compétences



TARIFS

Frais de sélection :

- Aucun

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 12 € / h soit un total de 6 752 € (hors autofinancement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION



En fonction des spécificités réglementaires de chaque bloc de compétences, les apprentissages sont évalués selon différents modes : évaluations formatives, présentation de dossier pratique, épreuves orales, évaluation sur site qualifiant, examen final...

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris :** 60 places dont 20 financées par la Région
- **Établissement de Melun :** 55 places dont 18 financées par la Région
- **Établissement d'Avon :** 55 places dont 20 places financées par la Région.

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale :** Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance :** Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences :** Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)**
- **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- **Autofinancement**



INDICATEURS 2022

Établissement de Paris

- Taux de réussite : 100%
- Taux de remplissage : 37%
- Taux d'abandon : 5%

Établissement de Melun

- Taux de réussite : 95%
- Taux de remplissage : 32%
- Taux d'abandon : 14%

Établissement d'Avon

- Taux de réussite : 100%
- Taux de remplissage : 29%
- Taux d'abandon : 12%

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Marie-Pierre PANCRAZI
01 78 49 60 91
mppancrazi@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Arlette VEZIGNOL
01 78 49 60 90
avezignol@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 79 51 16
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 78 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Marie-Pierre PANCRAZI
01 78 49 60 91
mppancrazi@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Arlette VEZIGNOL
01 78 49 60 90
avezignol@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélie MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr

IRTS AVON

44 avenue de Valvins
Bâtiment Odéon - 77210 Avon

Responsable de filière

Marie-Pierre PANCRAZI
01 78 49 60 91
mppancrazi@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Arlette VEZIGNOL
01 78 49 60 90
avezignol@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentier

Conseillère formation

Aurélie MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr



IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : décembre 2023